



Tendances

VOL. 1 n° 2 hiver 2003



Alliance de la Fonction publique du Canada
233, rue Gilmour, Ottawa (Ontario) K2P 0P1
(613) 560-4200

L'économie, l'emploi et les salaires en 2002

Prise deux!

L'objectif de cette publication est de rendre l'information économique accessible au personnel et aux membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada. Par exemple, avoir une bonne idée de l'évolution récente des prix et des salaires est fort utile lorsqu'il s'agit de formuler des revendications salariales et de négocier des conventions collectives. Dans ce deuxième numéro, nous représentons les principaux indicateurs économiques et sociaux dont nous entendons suivre le cours et que nous comptons publier jusqu'à quatre fois par année. Nous présentons également leur évolution au cours des dernières années et quelques projections pour 2003 et 2004.

L'économie canadienne depuis l'an 2000

Comment s'est comportée l'économie canadienne au cours des dernières années?

Notre indicateur : le Produit intérieur brut réel

Les économistes font appel à de nombreuses méthodes pour mesurer le rythme auquel progresse l'économie. La plus courante et la plus médiatisée repose sur le calcul du Produit intérieur brut réel ou PIB réel. Le PIB est la valeur de tous les biens et services produits dans une année à l'intérieur des frontières du Canada. Le terme « réel » signifie que ce total est corrigé de l'incidence de la hausse des prix (de l'inflation).

Comment l'interpréter ?

Lorsque le PIB réel augmente à un rythme près de son taux de croissance potentiel à long terme, alors l'économie se porte bien en général. Cela peut se traduire par une augmentation des revenus pour les Canadiens et les Canadiennes et leurs gouvernements. Un taux de croissance négatif du PIB signifie habituellement de mauvaises nouvelles et parfois, une récession. Lorsque l'économie produit moins au cours d'une année par rapport à l'année précédente, cela se traduit habituellement par une augmentation du taux de chômage et une diminution du niveau de vie. Le PIB représente toutefois une mesure limitée, car il ne tient pas compte de certaines activités se produisant « à l'extérieur du marché » — par exemple, la valeur du travail effectué à domicile ou par des travailleurs et travailleuses bénévoles.

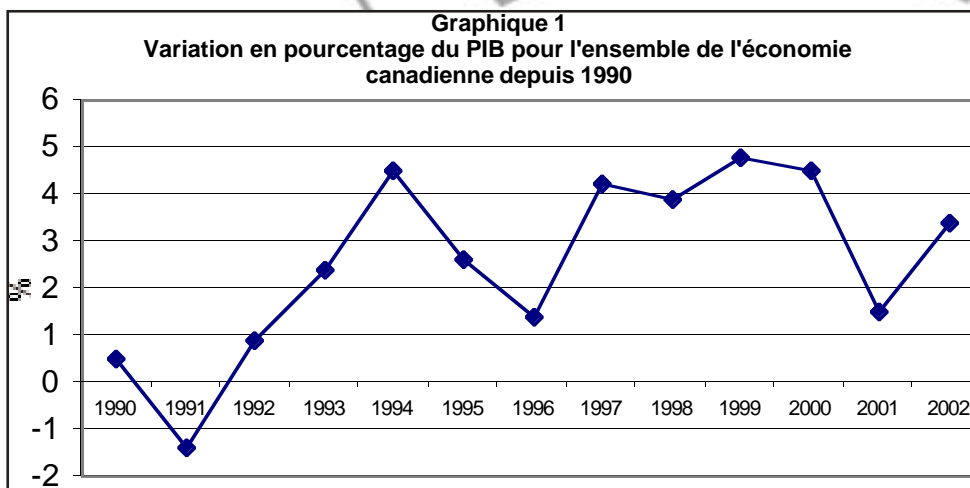
La tendance actuelle

L'année 2000 a été une année de forte croissance économique. Le Produit intérieur brut réel (PIB), c'est-à-dire la valeur de tous les biens et services produits à l'intérieur des frontières du Canada, a augmenté de 4,5 %. Il s'agissait de la deuxième meilleure performance du PIB réel depuis la fin de la période d'expansion économique des années 1980. L'année 2001 a été un peu plus difficile, surtout au cours du dernier trimestre. Après le ralentissement économique aux États-Unis, l'agitation des marchés financiers et les attentats du 11 septembre 2001, plusieurs ont craint que le Canada ne sombre dans une récession¹. Mais le Canada n'a pas connu de récession économique au cours de cette période; il a même repris son expansion depuis septembre 2001.

L'année 2002 a été assez bonne. Selon les plus récentes données de Sta-

tistique Canada², le PIB a progressé de 0,3% en octobre et de 0,1% en novembre et en décembre 2002 par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. La croissance du mois de décembre constituait un 8 ième mois consécutif et un 14 ième mois sur 15 de croissance de l'économie canadienne depuis le 11 septembre 2001. Seul le mois de mars 2002 a affiché une croissance nulle. Le Canada domine actuellement les sept pays les plus industrialisés pour sa croissance économique. Le rythme de croissance annuelle du PIB se situe à 3,4 % en 2002.

Pour 2003-2004, plusieurs économistes et institutions financières prévoient que le Canada continuera son expansion économique à un rythme soutenu. Ils s'attendent à un rythme de croissance se situant entre 3 % et 4 %³ pour 2003 et 2004.



Source : Statistique Canada, no. 15-001-XBP.

¹Récession : Pour être dans une récession, il faut que le pays ait connu 2 trimestres consécutifs de décroissance de son PIB réel.

²En date du 28 février 2003.

³Exemple de prévisions en date du 31 janvier 2003: La Banque de Montréal: 3,7 % en 2003 et 4 % en 2004, Conference Board: 3,2 % en 2003

L'emploi et le taux de chômage

Combien d'emplois l'économie canadienne a-t-elle créés en 2002 ?

Nos indicateurs : le niveau d'emploi et le taux de chômage (par mois)

Li ne se passe pas un mois sans que les statistiques sur le marché du travail ne fassent les manchettes. Plusieurs statistiques y sont rapportées, y compris le niveau d'emploi et le très populaire taux de chômage. Le taux de chômage est le pourcentage de la population active qui cherche activement du travail sans pouvoir en trouver à un moment donné. Les travailleurs découragés — c'est-

à-dire les personnes qui ne cherchent pas de travail, car elles considèrent que les chances de trouver un emploi sont minimales — ne sont pas comptés en tant que chômeurs ou membres de la population active. Le taux de chômage ne tient pas plus compte des travailleurs et des travailleuses qui occupent un emploi à temps partiel et qui préféreraient un emploi à temps plein.

Comment les interpréter ?

Lorsque le niveau d'emploi augmente et que le taux de chômage diminue, cela signifie généralement que l'économie et le marché du travail se portent bien. Par conséquent, si le niveau d'emploi diminue et que le taux de chômage augmente, l'économie ne crée pas d'emplois, ce qui est mauvais signe. Il arrive que le niveau d'emploi et le taux de chômage évoluent différemment de ce que nous avons vu précédemment. Par exemple, il est possible que, certains mois, le niveau d'emploi au pays progresse sans que le taux de chômage ne diminue. Cela s'explique souvent par le fait que des travailleurs et des travailleuses découragés, voyant l'amélioration des conditions, se décident de chercher un emploi, ce qui a pour conséquence de faire augmenter le nombre de chercheurs d'emploi et le chômage.

La tendance récente

Le marché du travail canadien a connu une performance qui a défié toutes les attentes en 2002. Entre décembre 2001 et décembre 2002, l'emploi a bondi de 560 000 (3,7 %) par rapport au nombre auquel il avait débuté l'année (tableau 1). La majorité des emplois créés (60%) étaient des emplois à temps plein (+337 000). L'emploi chez les femmes a progressé plus rapidement que chez les hommes en 2002 (+4,1% vs +3,4 %). L'emploi chez les jeunes s'est également accru de 105 000 (+4,6 %) en 2002, en partie à cause d'une plus grande disponibilité des emplois à temps partiel. L'emploi à temps partiel a augmenté de 223 000 (+8,1 %) en 2002. Et entre décembre 2001 et décembre 2002, l'emploi au sein du gouvernement fédéral a augmenté de 19 000 (+7 %). Les femmes adultes ont obtenu la part du lion (+17 000) de la hausse d'emploi au sein du gouvernement fédéral.

Le taux d'activité, c'est-à-dire le pourcentage de la population en âge de travailler qui est active sur le marché du travail, est passé de 65,5 % à 67,5 %, égalant le sommet atteint en janvier 1990. Qui plus est, la proportion de la population en âge de travailler et occupant un emploi s'est chiffrée à 62,4 % en décembre, le plus haut taux jamais enregistré. Finalement, le taux de chômage a diminué d'un demi point de pourcentage de décembre 2001 à décembre 2002, passant de 8,0 % à 7,5 %. N'eût été d'une hausse importante du nombre de personnes ayant intégré le marché du travail, le taux aurait chuté encore davantage.

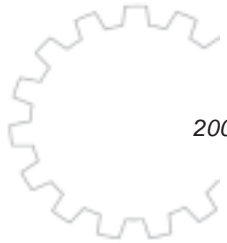
Autrement dit, toutes ces données signifient que les Canadiens et les Canadiennes ont confiance au marché du travail et que celui-ci se porte très bien. Plus le marché du travail se porte bien, plus il y a des occasions d'emploi pour les personnes actives sur le marché

(Suite à la page 4)

(Suite de la page 3)

du travail, plus les employeurs doivent offrir des conditions de travail compétitives s'ils veulent maintenir et attirer une main-d'œuvre de qualité. Il ne faut cependant pas oublier qu'une proportion importante des emplois créés en 2002 était composée d'emplois à temps partiel.

⁴Statistique Canada, *Enquête sur la population active, Janvier 2003.*



Source : L'observateur économique canadien, janvier 2003 (no 11-010-XPB) Statistique Canada.

Tableau 1
L'emploi et le taux de chômage au Canada, 2000 à 2002

	2000	2001	2002	Déc.-01	Déc.-02	Déc.à Déc.
Personnes occupées('000)	14 910	15 077	15 412	15 090	15 650	15 517
à temps plein	12 206	12 345	12 528	12 337	12 674	12 592
à temps partiel	2 702	2 732	2 884	2 753	2 976	2 924
hommes	8 049	8 110	8 262	8 089	8 360	8 320
femmes	6 860	6 967	7 150	7 001	7 290	7 197
15-24	2 289	2 314	2 367	2 300	2 405	2 377
25+	12 621	12 763	13 045	12 790	13 245	13 140
Employé-e-s du secteur public	2 792	2 822	2 908	2 834	2 953	2 961
Employé-e-s du secteur privé	9 696	9 646	13 158	9 975	10 318	10 183
Taux de chômage	6,8	7,2	7,7	8,0	7,5	7,7
hommes	6,9	7,5	8,1	8,6	8,0	-0,5
femmes	6,7	6,8	7,1	7,3	7,0	-0,6
15-25	12,6	12,8	13,6	14,0	13,3	-0,3
25+	5,7	6,1	6,5	6,9	6,4	-0,5

Les prix et l'inflation

De combien les prix des produits et des services ont-ils augmenté en 2002 ?

Notre indicateur : l'Indice des prix à la consommation (IPC)

L'Indice des prix à la consommation (IPC) est un indicateur de l'inflation (ou de la déflation) largement utilisé, qui révèle la variation du pouvoir d'achat des Canadiens et des Canadiennes. Il est obtenu en calculant, sur une base mensuelle, le coût d'un «panier» de provisions fixe composé de biens et services achetés par un consommateur canadien typique au cours d'un mois donné. Ce panier contient des produits qui entrent dans diverses catégories, y compris le logement, les aliments, les divertissements, le combustible et le transport.

Comment l'interpréter?

Comme le contenu du panier reste constant sur les plans de la quantité et de la qualité, lorsque l'IPC augmente, cela signifie qu'il faut déboursier davantage aujourd'hui par rapport à la période précédente pour acquérir les mêmes produits et services. Lorsque l'IPC diminue, cela signifie qu'on n'a pas déboursé autant que durant la période précédente. Lorsque le taux de croissance en pourcentage de l'IPC augmente, cela signifie que l'inflation s'accélère, sinon elle est stable, ou encore en recul. Si le taux est négatif, on dira alors qu'il y a déflation, c'est-à-dire qu'il y a une diminution des prix.

Dans le domaine des relations de travail, la variation en pourcentage de l'IPC est souvent prise en considération pour guider les travailleuses et les travailleurs dans leurs revendications salariales et pour évaluer l'évolution du pouvoir d'achat des employé-e-s. Lorsque les ajustements salariaux obtenus sont inférieurs à la variation de l'IPC, cela peut se traduire par une diminution du pouvoir d'achat pour les travailleurs et les travailleuses. Voilà pourquoi les contrats de travail de nombreux travailleurs et travailleuses canadiens comprennent des clauses de rajustement de vie chère qui lient les augmentations salariales aux variations de l'IPC.

La tendance actuelle

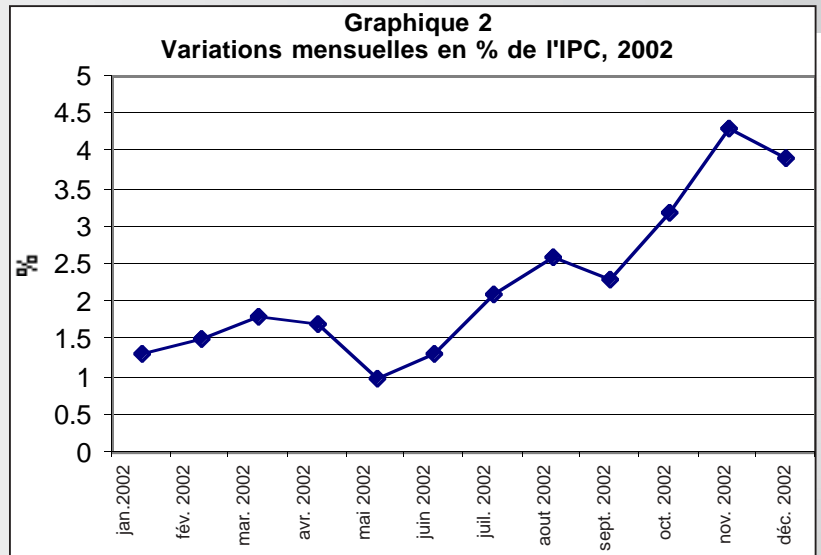
Les prix des biens et des services compris dans l'Indice des prix à la consommation (IPC) ont augmenté de 3,9 % de décembre 2001 à décembre 2002. Cette progression fait suite à la hausse de 4,3 % observée de novembre 2001 à novembre 2002 qui constituait la plus importante progression sur 12 mois

depuis plusieurs années. L'augmentation moyenne annualisée des prix pour les derniers six mois de 2002 était de 3,1 %, et de 3,8 % pour les trois derniers mois de l'année. Il s'agit de hausses considérables par rapport au taux d'augmentation de 1,0 % affiché en mai 2002 (Le Quotidien, 2002).

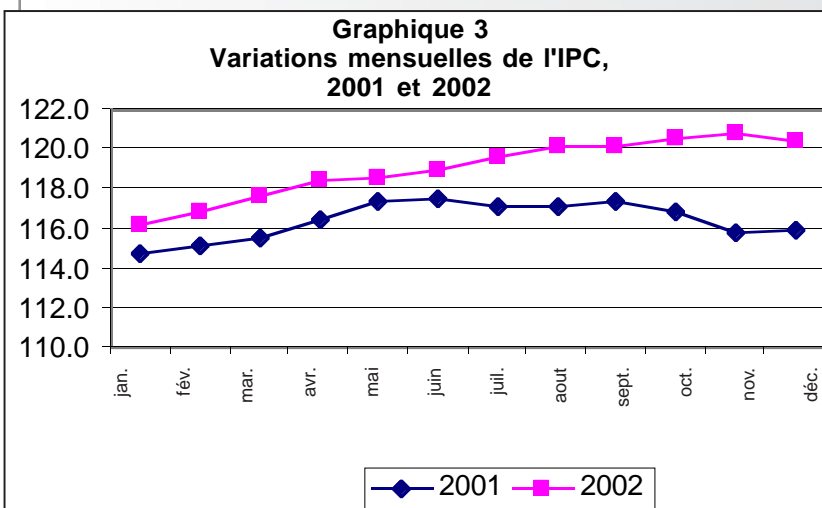
⁵ Statistique Canada, L'indice des prix à la consommation, décembre 2002.

Comme nous pouvons le constater au graphique 2, la variation en pourcentage de l'IPC a grandement évolué en 2002, passant de moins de 2 % durant les six premiers mois de l'année à plus de 3 %, voir même 4 % à la fin de l'année. Comment expliquer ce phénomène ?

Une des explications de cette grande fluctuation est attribuable un effet dit « de base » de l'IPC. En fait, la variation sur 12 mois de l'IPC, par exemple, la variation des prix entre novembre 2001 et novembre 2002, se calcule en comparant l'indice du mois courant à celui du même mois de l'année précédente. Or, de septembre 2001 à novembre 2001, l'IPC a diminué notamment en raison des attentats du 11 septembre 2001. Cela a créé une vague après le mois de septembre 2001 que l'on peut voir au graphique 3 et qui fait en sorte que l'écart entre les mois de septembre à décembre 2001 et ceux de septembre à décembre 2002 sont supérieurs à ceux du début de l'année. C'est cet écart grandissant qui est responsable de taux d'inflation élevés. Autrement dit, l'inflation calculée à la fin 2002 provient notamment du fait que les prix ont diminué à la fin de 2001 et non seulement du fait que les prix ont largement augmenté à la fin 2002.



Source: Le Quotidien et L'observateur économique canadien, no 11-210, Statistique Canada



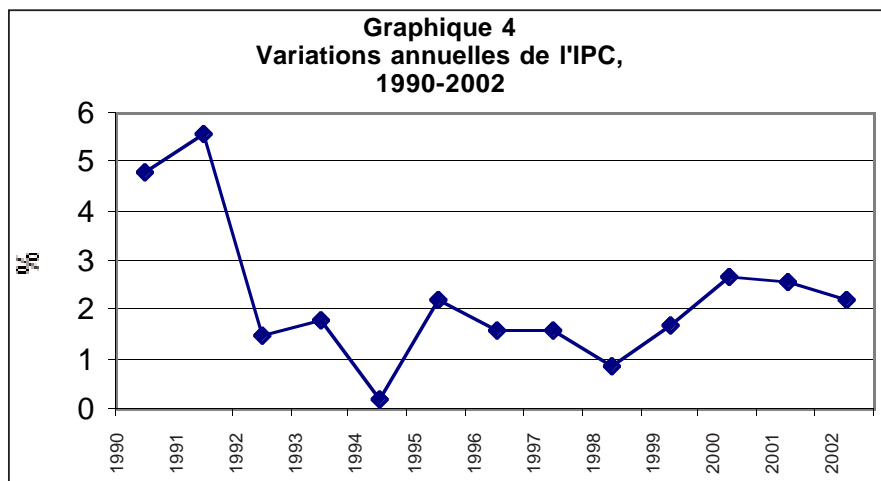
Source : Le Quotidien et L'observateur économique canadien, no 11-210, Statistique Canada

L'effet de base de l'IPC à la fin de 2001 explique donc en grande partie les fortes augmentations en pourcentage que nous avons observées dans le taux de variation sur 12 mois de l'IPC au cours des derniers mois de 2002. Même si l'IPC était demeuré stable entre septembre 2002 et décembre 2002, l'augmentation sur 12 mois serait passée de 2,3 % en septembre à 3,6 % en décembre du seul fait que l'indice servant de base à la comparaison, soit le même mois de l'année précédente, a diminué.

(Les prix et l'inflation-Suite)

Lorsqu'on compare l'inflation annuelle au lieu de l'inflation mensuelle, ce qui a pour conséquence de diminuer l'« effet de base », on constate que l'augmentation annuelle des prix selon l'IPC pour l'année 2002 s'élève en réalité à 2,2 % (Graphique 4). Il faut toutefois noter que la tendance est à la hausse. L'inflation devrait se maintenir au dessus de 3 % au moins pour les trois premiers mois de l'année 2003 notamment à cause des effets des attentats du 11 septembre sur l'évolution des prix à l'automne 2001 et 2002. Qui

plus est, plusieurs grandes banques et institutions économiques entrevoient également une progression des prix des produits et services entre 2 et 3 % pour 2003 et 2004. Ces taux peuvent néanmoins rapidement varier advenant, par exemple, une accélération de la reprise économique aux États-Unis ou en Europe, un ralentissement de la croissance économique au Canada ou encore si les prix de l'énergie continue de fluctuer.



Source : Le Quotidien et L'observateur économique canadien, no 11-210, Statistique Canada

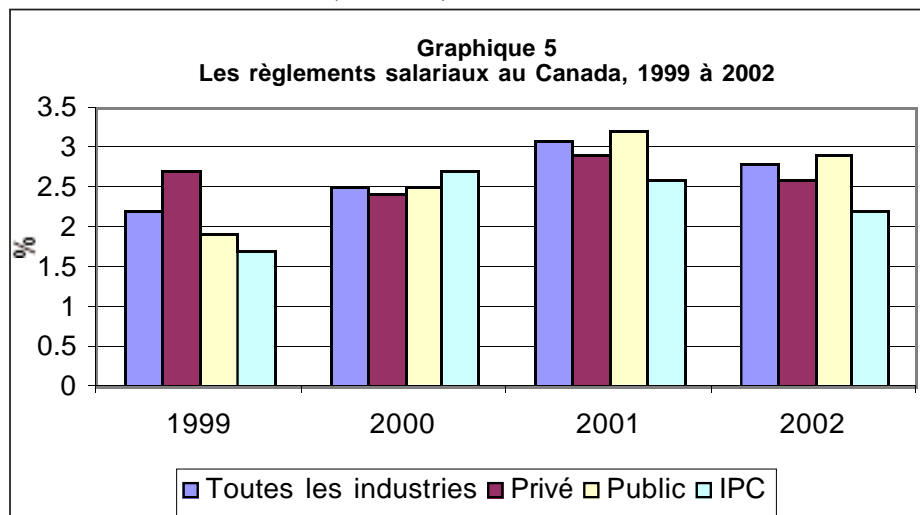
En simplifiant un peu, nous pouvons dire qu'il en coûte toujours de plus en plus cher, chaque mois, pour acheter les biens et services compris dans le panier de consommation fixe calculé dans le cadre de l'IPC. Si les augmentations salariales que vous avez obtenues pour 2002 dépassent les variations moyennes constatées en 2002 (2,2 %), alors il est fort probable que vous avez amélioré votre pouvoir d'achat.

Les salaires négociés

De combien les salaires récemment négociés dans les principales conventions collectives ont-ils augmenté?

Notre indicateur : les règlements salariaux (DRHC)

La direction de l'information sur le marché du travail de DRHC⁶ publie, plusieurs fois par année, l'augmentation moyenne en pourcentage des taux du salaire de base obtenue dans les principales conventions au cours d'une période donnée.



Source : DRHC et l'observatoire économique canadien, février 2003, Statistique Canada

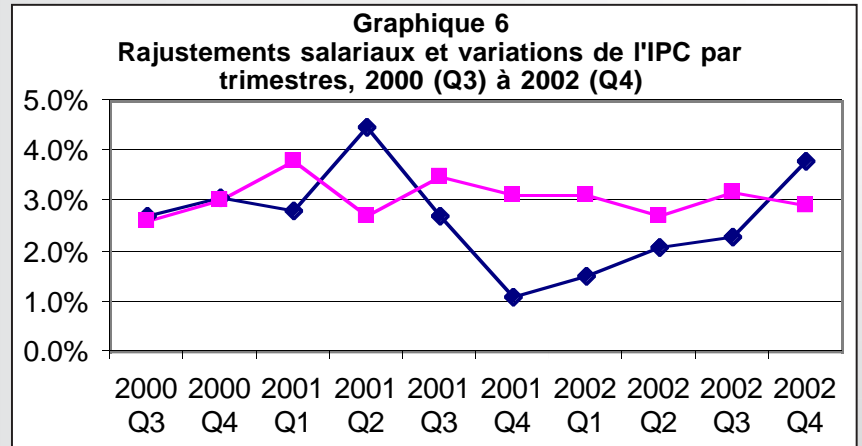
La tendance récente

Les principales conventions collectives signées au cours du dernier trimestre⁷ de 2002 ont donné lieu à une augmentation moyenne du taux du salaire de base de 3,2 % par année pour la durée des conventions. Il s'agit d'une hausse par rapport aux moyennes de 2,8 % et 2,6 % enregistrées durant les deux trimestres précédents.

Au cours de l'année 2002, la moyenne annuelle des rajustements salariaux des principales conventions collectives nouvellement signées était de 2,8% pour la durée des contrats. Celle-ci est supérieure aux rajustements négociés lors des contrats précédents (2,3 %). De plus, les rajustements salariaux obtenus dans le secteur public sont généralement supérieurs à ceux obtenus dans le secteur privé depuis l'an 2000. En 2002, la moyenne des rajustements salariaux négociés dans les principales conventions collectives du secteur public était de 2,9 %, comparativement à 2,6 % pour le secteur privé (Graphique 5).

Enfin, lorsque l'on compare la tendance des règlements salariaux et les variations trimestrielles de

l'IPC (Graphique 6), on constate que les augmentations moyennes salariales obtenues pour la période à l'étude ont été généralement jusqu'à près d'un point de pourcentage supérieur à l'inflation (en tenant



Source : DRHC et l'observatoire économique canadien, février 2003, Statistique Canada

compte de l' « effet de base » de la fin 2002). Si la tendance se maintient - et elle risque de se maintenir compte tenu de la bonne performance de l'économie - les augmentations moyennes obtenues en 2003-2004 devraient encore être égales ou supérieures à l'IPC.

⁶Direction de l'information sur les milieux de travail. Développement des ressources humaines Canada.
⁷Ce trimestre correspond aux mois d'octobre, novembre et décembre 2002.

Autres données intéressantes

La dernière section de cette publication est consacrée à diverses données économiques et sociales qui seront présentées au cours de l'année. Ce numéro présente l'historique des projections budgétaires du ministre des Finances et ce qui s'est passé dans la réalité.

La marge de manœuvre du gouvernement fédéral : Entre le mythe et la réalité

Chaque année (ou presque), le Gouvernement fédéral nous présente un budget (ou une révision économique) qui fait état des finances publiques et de comment il entend utiliser ses ressources au cours des prochaines années. Depuis près d'une demi-douzaine d'années, le Ministre des finances a annoncé la réalisation de budgets équilibrés. En faisant ainsi, il laisse souvent sous-entendre qu'il utilise toutes les ressources disponibles et qu'il ne dispose plus de marge de manœuvre s'il veut maintenir le cap du déficit zéro.

Or, comme nous pouvons le constater au tableau 2, les promesses de budgets équilibrés et les sous-entendus de l'utilisation maximale de toute sa marge de manœuvre ne se sont pas tout à fait concrétisés. En fait, le gouvernement a su conserver une marge de manœuvre intéressante depuis 1997. Alors qu'il prévoyait des budgets équilibrés, il a en fait réalisé des excédents budgétaires. L'excédent de 8,2 \$ milliards de dollars en 2001-2002 était le cinquième excédent consécutif enregistré par le gouvernement fédéral, après ceux de 2,8 milliards de dollars en 1997-1998, de 3,1 \$ milliards en 1998-1999, de 13,1 \$ milliards en 1999-2000 et de

20,2 \$ milliards en 2000-2001. Il a réussi à dégager ce genre de marge de manœuvre en basant ses décisions sur des projections plutôt conservatrices de l'évolution de l'économie.

Tableau 2
Prévisions et réalisation des budgets fédéraux de 1996 à 2005 (Milliards \$)

Années	Surplus et déficit prévus, incluant les réserves	Surplus et déficits réels	Différence
1996-1997	(24,3)	(8,9)	15,4
1997-1998	(17,0)	2,8	19,8
1998-1999	3,0	3,1	0,1
1999-2000	3,0	13,1	10,1
2000-2001	4,0	20,2	16,2
2001-2002	1,5	8,2	6,7
2002-2003	3,0	9+	6,0
2003-2004	4,0	+	?
2004-2005	5,0	+	?
		Moyenne	10,6

Source: Budget du 18 février 2003 et Département des Finances.

À quoi peut-on s'attendre dans les prochaines années ?

Le gouvernement fédéral prévoit des budgets équilibrés ou excédentaires pour 2002-2003 et chacun des deux exercices suivants. Il le fait encore une fois par l'entremise de projections plutôt conservatrices. Qui plus est, il met de côté une réserve pour éventualités de 3 \$ milliards à laquelle il ajoute une autre réserve pour éventualité économique de 1 \$ milliard en 2003-2004 et de 2 autres \$ milliard \$ en 2004-2005. Il portera ainsi sa marge de manœuvre à 4 et 5 \$ milliards. Autrement dit, même s'il annonce un budget équilibré en 2004 et en 2005, il dispose déjà d'une marge de manœuvre de 4 \$ et de 5 \$ milliard au cours des deux prochains exercices financiers.

Tel qu'annoncé lors du dépôt du budget, le gouvernement entend réaliser cette performance notamment par le biais des réductions de services publics de l'ordre de 1 \$ milliard par année au cours des cinq prochaines années. Autrement dit, si nous voulions être démagogique et simplifier ce qui se passe actuellement, nous pourrions dire que, dans le fond, les économies réalisées dans le cadre de la réduction de services annoncées dans le budget du 18 février 2003 dernier ne serviront qu'à remplir les coffres d'une deuxième réserve pour éventualité, et que ce sont en grande partie les membres de l'AFPC et le public qui assumeront le coût de cette seconde réserve.

Nous espérons que ces informations sont utiles. Pour tous commentaires ou suggestions, veuillez communiquer avec Sylvain Schetagne ou Kate Rogers à la section des négociations de l'A.F.P.C. à Ottawa.